



Accroître la visibilité des sexospécificités  
dans la gestion des risques de catastrophe et des  
changements climatiques dans les Caraïbes

# Bilan de pays République dominicaine

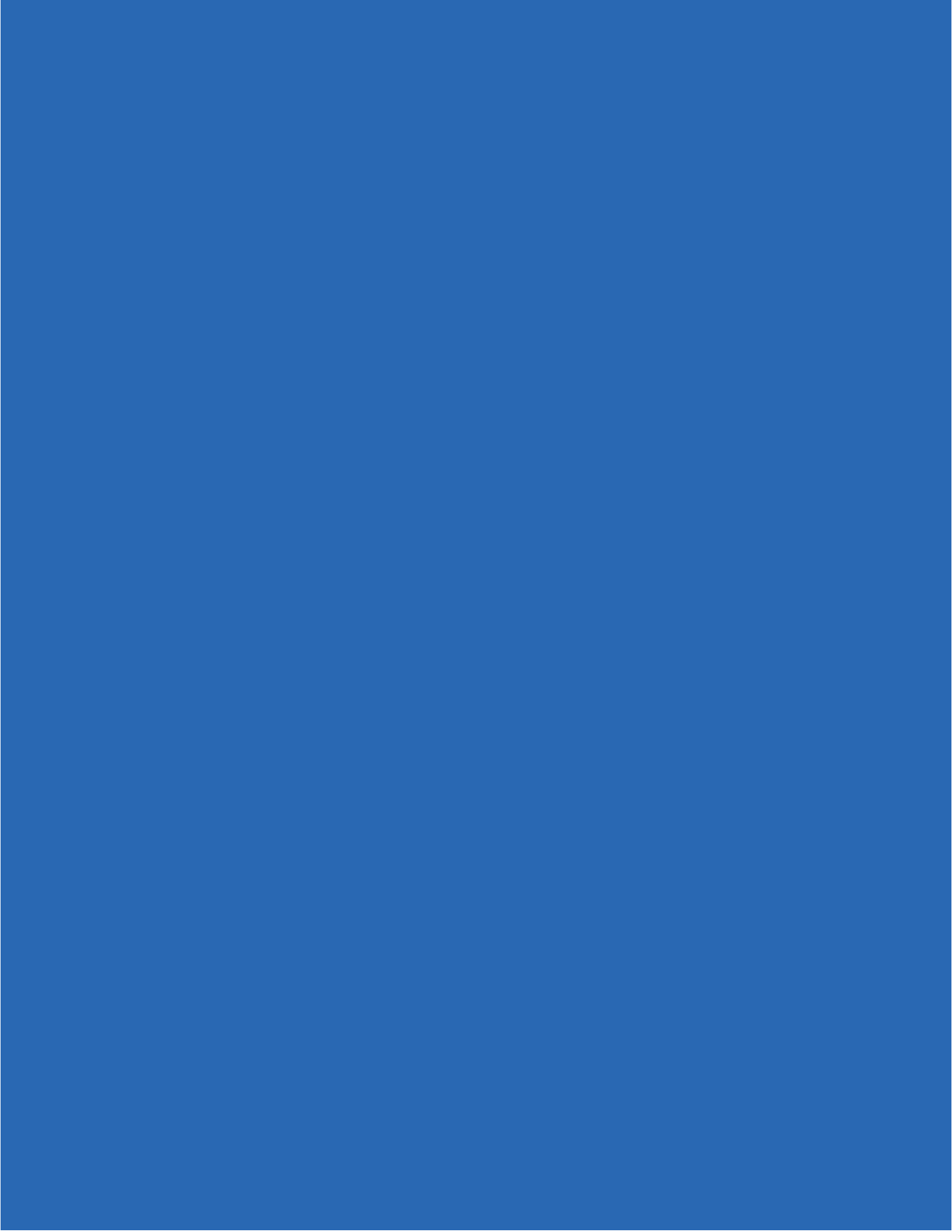


Préparé pour le PNUD par Leith Dunn (Ph.D)

**Copyright © Programme des Nations Unies pour le développement  
(PNUD) 2009**

Tous droits réservés  
Publié à La Barbade

Les vues et opinions exprimées dans ces documents sont ceux de leurs auteurs  
et ne reflètent pas nécessairement ceux des Nations Unies et du PNUD.



# Remerciements

Je remercie sincèrement les parties prenantes du gouvernement de la République dominicaine, des Nations Unies et de la société civile qui ont contribué à cette étude en partageant généreusement leur temps précieux, leurs informations et leurs vues. Je sais particulièrement gré à mes anciens collègues du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) en République dominicaine : la représentante adjointe Gilda Meléndez et ses collègues, qui m'ont procuré des antécédents pour le projet de rapport et un accès à des publications utiles. Je remercie tout particulièrement Karen Bernard et Avril Alexander, qui m'ont accompagné durant ma visite de terrain et ont constamment soutenu ce projet.

Leith L Dunn PhD.  
Décembre 2008

# Table des Matières

Remerciements	ii
Liste des Tableaux	iv
Sigles et acronymes	v
1. Introduction	1
2. Antécédents et contexte	3
2.1. Descriptif géographique	3
2.2. Aperçu socio-économique	6
2.3. Examen de la documentation	11
3. Résultats de l'évaluation des institutions	14
3.1. Bureau de la défense civile et Commission nationale des urgences	14
3.2. Secrétariat d'État aux femmes	20
3.3. Mujeres en Desarrollo Dominicana Inc (MUDE)	23
3.4. Partenaires de l'Intervention nationale face aux urgences	24
3.5. Vue d'ensemble des organismes des Nations Unies	30
4. Conclusions et recommandations	31
4.1. Conclusions	31
4.2. Recommandations	33
Bibliographie	34

# Liste des Tableaux

Tableau 1 : Organismes par domaine de responsabilité et par sexe du chef	2
Tableau 2 : Population dominicaine touchée par la tempête tropicale Noel	4
Tableau 3 : Coûts économiques des catastrophes en République dominicaine	5
Tableau 4 : Résumé des dommages économiques causés par la tempête tropicale Noel (Millions de pesos dominicains)	5
Tableau 5: Retombées de la tempête tropicale Noel sur les micro-entreprises de femmes dans les zones touchées (en pesos dominicains)	6
Tableau 6 : Population dominicaine touchée par la tempête tropicale Olga	7
Tableau 7 : Indicateur sociaux pour quelques régions	10
Tableau 8 : Pourcentage de femmes chefs de famille dans quelques provinces	11

# Sigles et acronymes

BCPR	Bureau de la prévention des crises et du relèvement (PNUD)
CDERA	Organisme caribéen d'intervention rapide en cas de catastrophe
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CIPD	Conférence internationale sur la population et le développement
CRMI	Initiative pour la gestion des risques dans les Caraïbes
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes
INSTRAW	Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme
MUDE	Mujeres en Desarrollo Dominicana Inc.
ODM	Objectifs du Millénaire
OECE	Organisation des Etats des Caraïbes Orientales
OMS	Organisation Mondiale pour la Santé
ONG	Organisation non-gouvernementale
ONUSIDA	Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SEM	Secrétariat d'État aux Femmes
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VIH/Sida	Virus de l'immunodéficience humaine / Syndrome d'immunodéficience acquise



# 1. Introduction

**Risques de catastrophe = Vulnérabilité + Menace + Capacité**

La République dominicaine est signataire de plusieurs engagements internationaux favorable à la promotion de l'égalité entre les sexes et à l'habilitation des femmes, ainsi qu'à l'intégration des sexospécificités dans les politiques et programmes de développement, entre autres le Cadre d'action de Hyogo adopté par la Conférence mondiale des Nations Unies sur la prévention des catastrophes (2005) et le Plan d'action de l'Organisme caribéen d'intervention rapide en cas de catastrophe (CDERA). Ce Cadre, ainsi que d'autres conventions internationales en faveur de la promotion des droits des femmes, des enfants et des groupes vulnérables, engagent le gouvernement et le peuple dominicain à intégrer les sexospécificités dans les programmes et politiques de gestion des risques de catastrophe.

Le cadre des droits humains favorable à l'intégration des sexospécificités dans les stratégies de gestion des risques de catastrophe et des changements climatiques est aussi appuyé par d'autres conventions et accords connexes adoptés par consensus par les Nations Unies auxquels la République dominicaine fait partie : la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ; la Convention sur les droits de l'enfant ; et des accords consensuels tels que la Déclaration du Millénaire et les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), ainsi que le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), entre autres.

Ce Rapport offre le Bilan de pays de la République dominicaine, mené en accord avec le mandat de l'Initiative pour la gestion des risques dans les Caraïbes (CRMI). Il découle des données recueillies et des consultations faites auprès de huit organismes, ainsi que de l'examen de la documentation pertinente. Ce dernier examen m'a aidé à saisir le développement du contexte socio-économique, politique et environnemental du pays, à identifier les facteurs de vulnérabilité préexistants associés aux inégalités entre les sexes qui mettent les hommes et les femmes situés dans plusieurs contextes en danger face aux catastrophes, ainsi que le contexte géographique qui accroît les facteurs de vulnérabilité dans certaines régions du pays ; cet examen m'a aussi doté d'une information plus détaillée sur les organismes et leurs programmes.

La chercheuse était accompagnée par Karen Bernard, ancienne coordinatrice de l'Initiative pour la gestion des risques dans les Caraïbes (CRMI) et Avril Alexander, consultante sur le changement climatique au sein du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) du bureau de La Barbade et l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECE). Les interviews ont été organisées par le bureau du PNUD en République Dominicaine.

Tableau 1 : Organismes par domaine de responsabilité et par sexe du chef

Nom de l'organisme	Domaine de responsabilité	Sexe du représentant de l'organisme
Commission nationale des urgences	Centre national des urgences, responsable de la coordination générale et de la gestion des catastrophes	Homme
Bureau de la défense civile pour la prévention et la planification préalable aux catastrophes à la Commission nationale	Mise en œuvre du programme de la Commission nationale des urgences	Femme
Projet national des changements climatiques	Recherche sur les changements climatiques et documentation des leçons apprises	Homme
Secrétariat aux femmes. Mécanisme public national responsable des affaires féminines et sexospécifiques	Promouvoir les droits des femmes et l'égalité entre les sexes	Femme
Projet national des changements climatiques	Recherche sur les changements climatiques et documentation des leçons apprises	Homme
MUDE - Mujeres en Desarrollo Dominicana Inc.	ONG-cadre responsable de la promotion des droits des femmes	Femme
PNUD – Programme des Nations Unies pour le développement	Développement humain et coordination en cas de catastrophes	Homme
FNUAP – Fonds des Nations Unies pour la population	Promouvoir la santé procréative et les droits génésiques dans les stratégies de population et développement et l'égalité entre les sexes	Femme
INSTRAW – Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme	Recherche, formation et publication sur les femmes et les questions liées aux spécificités pour influencer les politiques	Femme

Source : Interviews réalisées pour la présente étude et ressources de la cybertaine

Les directeurs de cinq institutions consultées étaient des femmes et ceux de trois autres des hommes. Les chefs des principaux organismes de gestion des risques de catastrophe étaient toutefois des hommes, des militaires, conformément à la tradition qui veut que les armées (dominées par les hommes) soient responsables en cas de catastrophes et que le rôle de l'homme est de protéger le faible.

## 2. Antécédents et contexte

### 2.1. Descriptif géographique

#### Le pays

La République dominicaine fait partie de l'île de L'Hispaniola, située dans la partie septentrionale des Caraïbes. Elle est située entre les 17° et 20° Ouest et les 68° et 72 ° Nord dans l'océan Atlantique et la mer des Caraïbes au Sud près de Porto Rico. Elle occupe les deux tiers de l'Est de L'Hispaniola et est frontalière avec Haïti. Elle fait environ 48 671 kilomètres carrés.

Des points de vue politique et administratif, le pays est divisé en trois régions et sept sous-régions, soit trente et une provinces et la capitale. Plus de 60 p. 100 de la population vit dans des villes ; et la densité est de 197 habitants au kilomètre carré.

#### Catastrophes

Le pays se trouve sur la trajectoire des cyclones, surtout dans le Sud ou le Nord-Est, la saison cyclonique s'étendant de juin à novembre. Le climat est chaud et humide ; le terrain est montagneux ; la population se concentre surtout sur les côtes, si bien que le pays est vulnérable aux effets des changements climatiques tels que les vagues de tempête, ainsi que des cyclones et des inondations plus intenses.

Les principaux aléas naturels menaçant le pays sont les cyclones, les tempêtes tropicales, les sécheresses, les vagues de chaleur, la foudre, les glissements de terrain, les inondations, les ruptures de barrage, les incendies de forêts<sup>1</sup>. Bien que le pays soit vulnérable aux cyclones, ce sont les inondations qui constituent les formes les plus fréquentes de catastrophes naturelles. Les régions les plus vulnérables sont proches des lignes de partage des eaux du Yaque del Norte, du Yaque del Sur, du Yuna et du Soco, ainsi que les berges des fleuves des villes de Saint-Domingue et de Santiago.

Les catastrophes ayant eu les plus graves impacts ont été :

- **Cyclones : San Zenon (1930) ; Flora et Edith (1963) ; Inés (1966) ; David (1979) ; Georges (1998) et Jeanne (2004).**
- **Inondations : Puerta Plata/Santiago (2004) ; Jimani depuis le fleuve Blanco (2004).**
- **Tempêtes tropicales : Frances ( 1961) ; Frederick (1979) ; Isabel (1985) ; Debby (1994) ; Mindy (2003 ; Odette (2003) ; Alpha (2005) ; Olga (2007) ; Noel (Octobre 2007).**

<sup>1</sup> Antonio Cocco Quezada (2007). Desastres Naturales del Siglo XX en la República Dominicana. In *Boletín Informativo PPD Jan 2007*. (<http://www.acqweather.com>)

## Exemples d'impacts des catastrophes

L'expérience du pays en matière de catastrophes naturelles ne date pas d'hier. Antonio Cocco Quezada (2007) fournit un historique détaillé de celles-ci dans un article intitulé : « Desastres Naturales del Siglo XX en la República Dominicana » (<http://www.acqweah> publié in Boletín Informativo PDD, janvier 2007).

Certaines parties du pays ont connu des séismes sévères, ainsi que des sécheresses causées par une gestion déficiente des lignes de partages des eaux, la déforestation et les changements climatiques mondiaux. Le risque pour la population est élevée puisque 70 p. 100 de celle-ci vit dans des zones à haut risque vulnérables aux urgences et aux catastrophes (OPS, Health in the Americas 2007 Edition Volume II).

Le cyclone Georges (1998) a constitué la pire catastrophe. Selon des chiffres du secrétariat d'Etat aux forces armées, le bilan a été le suivant : **283 personnes** tuées, la plupart (202) dans le Sud ; 595 blessés, 64 disparus et 85 420 personnes déplacées. George a provoqué des dégâts estimés à 2 193 400 000 dollars. Non content d'avoir détruit des infrastructures, des secteurs productifs, des services d'énergie et de communications, il a mis à nu la pauvreté extrême du pays, la coordination déficiente entre les différents organismes, mais il a aussi fourni des leçons utiles à la gestion des catastrophes futures.

Le cyclone Noel a été encore plus désastreux que le Georges. Selon la CEPAL, il a touché plus de 6 000 000 de personnes (70 p. 100 de la population). Le bilan a été de **87 personnes** tuées, 34 171 personnes déplacées, 20 000 logements endommagés, et 42 personnes disparues. On trouvera dans le tableau 3 les détails des coûts économiques de cette catastrophe.

Tableau 2 : Population dominicaine touchée par la tempête tropicale Noel

Catégorie	Quantité	%
Population touchée	6 037 871	70,69
Population directement touchée	75 305	0,88
-Personnes déplacées	34 172	0,40
-Tués	87	0,001
-Disparus	42	0,0004
Population totale du pays (2004)	8 541 149	

Source : Comisión Nacional de Emergencia et Secretaría de Estado de Economía, Planificación y Desarrollo (SEEPyD), cité in Evaluación CEPAL (19 décembre 2008)

Tableau 3 : Coûts économiques des catastrophes en République dominicaine

<b>Catastrophes en République Dominicaine</b>	<b>Millions US \$<sup>2</sup></b>
Cyclones David et Federico, 1979 <sup>3</sup>	2 654,7
Cyclone Georges, 1998 <sup>4</sup>	3 116,1
Inondations 2003 <sup>5</sup>	49,3
Cyclone Jeanne, 2004 <sup>6</sup>	331,5
Tempête tropicale Noel, 2007	439,0

Tableau 4 : Résumé des dommages économiques causés par la tempête tropicale Noel

	<b>Dommages</b>	<b>Pertes</b>	<b>Total</b>
<b>Total</b>	<b>8 533,30</b>	<b>6 174,35</b>	<b>14 707,65</b>
<b>Secteur social</b>	<b>2 236,04</b>	<b>495,81</b>	<b>2 731,85</b>
Logement	1 704,38	368,93	2 073,31
Education	473,55	15,9	489,45
Culture, etc.		0,26	0,26
Santé	58,12	110,72	168,83
<b>Secteur productif</b>	<b>2 102,36</b>	<b>5 170,84</b>	<b>7 273,20</b>
Agriculture	2 054,64	3 446,60	5 501,24
Industrie et Commerce	28,11	1 683,00	1 711,11
Micro-entreprises	19,62	41,24	60,86
Micro-entreprises d'hommes	8,59	18,69	27,28
Micro-entreprises de femmes	11,03	22,55	33,57
<b>Infrastructure</b>	<b>4 078,90</b>	<b>507,70</b>	<b>4 586,60</b>
Transport	1 354,00	70,00	1 424,00
Assainissement et drainage	777,40	30,10	807,50
<b>Risques (dont dommages à l'infrastructure agricole)</b>			
Energie	1 866,00	401,60	2 267,60
Telecommunications	81,50	6,00	87,50
<b>Environnement</b>	<b>116,00</b>		<b>116,00</b>

Source : CEPAL 2008

<sup>2</sup> Les chiffres ont été ajustés au dollar courant pour inflation de 2007, pour faciliter les comparaisons.

<sup>3</sup> CEPAL, República Dominicana: Repercusiones de los huracanes David y Federico sobre la economía y condiciones sociales, Mexico, 1979.

<sup>4</sup> CEPAL, República Dominicana: Evaluación de los daños ocasionados por el huracán Georges, 1998. Mexico, 1998.

<sup>5</sup> CEPAL, República Dominicana, Evaluación de los daños ocasionados por las inundaciones en las cuencas Yaque del Norte y Yuna, 2003, Mexico, 2004.

<sup>6</sup> CEPAL, Los Efectos Socioeconómicos del Huracán Jeanne en la República Dominicana, Mexico, 3 novembre 2004.

Tableau 5 : Retombées de la tempête tropicale Noel sur les micro-entreprises de femmes dans les zones touchées (en pesos dominicains)

Province	Type de dommages				Pertes
	Affaires	Production	Services	Total	
Sto. Domingo	9 08687,5	160 800 ,0	96 480 ,0	1 165 967 ,5	2 456 082 ,5
Distrito Nacional	397 477,5	442 200 ,0	42 210 ,0	881 887 ,5	1 082 097 ,2
San Cristóbal	2 479 837,5	442 200 ,0	265 320 ,0	3 187 357 ,5	6 742 781 ,4
Peravia	288 435,0	50 250 ,0	30 150 ,0	368 835 ,0	783 982 ,3
Barahona	1 609 842,5	286 425 ,0	171 855 ,0	2 068 122 ,5	4 376 957 ,7
San Juan	132 492,5	23 450 ,0	14 070 ,0	170 012 ,5	359 789 ,8
Monseñor Nouel	573 352,5	102 175 ,0	61 305 ,0	736 832 ,5	1 559 840 ,1
La Vega	232 155,0	40 200 ,0	24 120 ,0	296 475 ,0	631 811 ,5
Duarte	1 100 977,5	195 975 ,0	117 585 ,0	1 414 537 ,5	2 993 187 ,5
San José de Ocoa	573 352,5	102 175 ,0	61 305 ,0	736 832 ,5	1 559 840 ,1
Total	8 296 610,0	1 845 850 ,0	884 400 ,0	11 026 860 ,0	22 546 369 ,9

Source : *Estimations de la CEPAL, cité in Evaluación CEPAL (2008)*

### Risques accrus du fait de l'impact des changements climatiques

Même s'il est vrai que la République dominicaine a connu historiquement des catastrophes associées aux aléas naturels, il n'en reste pas moins que la situation a empiré ces dernières années. Le Germanwatch Global Climate Change 2009 Risk Index a mentionné récemment la République dominicaine parmi les six pays caribéens placés dans les quarante premiers « points chauds » climatiques mondiaux<sup>7</sup> ; elle a été classée douzième de cent cinquante pays après une analyse des phénomènes survenus entre 1998 et 2007, deux facteurs ayant été prise en compte : 1) l'impact du réchauffement global sur l'élévation du niveau de la mer, ce qui accroît les risques de vagues de tempête ; 2) la puissance accrue des cyclones.

La CEPAL (2008) estime à 170 p. 100 le montant normal de pluies tombées durant la tempête tropicale Olga qui était attribuée aux changements climatiques. On trouvera ci-dessous un résumé des effets de la tempête tropicale Olga qui a coûté 105 millions de dollars.

## 2.2. Aperçu socio-économique

### Descriptif démographique

Certaines caractéristiques de la population donnent un aperçu des inégalités entre les sexes qui contribuent à la vulnérabilité. Selon le recensement de 2002, la population se montait à 8 562 541 habitants, et selon des estimations de 2008<sup>8</sup>, à 9 507 133 (ENDESA 2002 in Alba et Luciano, 2008, 14). Selon le Groupe des statistiques ventilées par sexe de la Banque mondiale, les femmes constituent

<sup>7</sup>The Daily Observer, 6 décembre 2007, p. 3 (Panos) [www.jamaicaobserver.com](http://www.jamaicaobserver.com)

<sup>8</sup>Source : [http://www.exxun.com/DominicanRepublic/e\\_ec.html](http://www.exxun.com/DominicanRepublic/e_ec.html) (récupéré le 22 septembre 2008).

49,5 p. 100 du total. Le taux de croissance démographique annuelle est de 1,495 p. 100. Le taux de migration net est de -2,4 migrants pour 1 000 habitants.

L'espérance de vie à la naissance est de 70,8 ans. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé <sup>9</sup>, elle est de 66 ans pour les hommes et de 74 pour les femmes. Pour d'autres estimations, elle est en 2008 <sup>10</sup> de 73,39 ans (hommes : 71,61 ; femmes : 75,24).

Selon ENDESA 2007, le taux de fécondité totale était de 2,4 naissances par femme, à raison de 2,3 en milieu urbain et de 2,8 en milieu rural ; le taux de prévalence de la contraception de 72,9 p. 100.

Le taux de mortalité était de 5,7 décès pour 1 000 personnes. Le taux de mortalité infantile a été de 26,93 décès pour 1 000 naissances vivantes (29,01 chez les garçons ; 24,78 chez les filles) ; de 2005 à 2010, les estimations prévoient un taux de 29,4 décès pour 1 000 naissances vivantes. Le taux de mortalité maternelle a été de 159 décès pour 100 000 naissances vivantes (ENDESA 2007, p. 29).

Tableau 6 : Population dominicaine touchée par la tempête tropicale Olga

	Quantité	%
Total de la population touchée	5,965,297	69.84
-Total de personnes déplacées	49,720	0.58
-Total de morts	33	3.86
-Total de personnes disparues	0	0
Population totale (2004)	8,541,149	68

Source : *Comisión Nacional de Emergencia et Secretaría de Estado de Economía, Planificación y Desarrollo (SEEPyD) Cité in Evaluación del impacto de la tormenta Olga en República Dominicana. 2008.*

Le gros de la population est catholique (95 p. 100). 73 p. 200 de la population est métisse, 16 p. 100 blanche ; 11 p. 100 noire.

La moyenne d'âge de la population est de 24,7 ans (24,6 ans chez les hommes et 24,8 ans chez les femmes). La condition sociale et économique des hommes et des femmes varie en fonction de l'âge, de la classe et de la région, entre autres facteurs, ce qui a une incidence sur la vulnérabilité et la capacité à faire face aux risques. On trouvera ci-dessous une description de certains de ces facteurs.

<sup>9</sup> Source: Organisation mondiale de la santé <http://www.who.int/countries/dom/en/>

<sup>10</sup> ENDESA (2007). <http://www.clavedigital.com/ktmllite/files/uploads/Salud/Informe%20ENDESA%202007.pdf> (téléchargé le 18 décembre 2008).

## Descriptif socio-économique

Les inégalités socio-économiques et entre les sexes aggravent la vulnérabilité et les risques. L'état de l'économie nationale a un impact direct sur les statuts social et économique des hommes et des femmes. Ces deux dernières décennies, l'économie dominicaine a opéré de gros changements qui ont réduit sa capacité de répondre aux besoins des habitants.

On a assisté dans les années 70 à un glissement des récoltes agricoles traditionnelles – qui représentaient 60 p. 100 de la valeur totale des exportations – vers le secteur des services (zones touristique et de traitement des exportations). Dans les années 80, le secteur des services représentait plus de 70 p. 100 des exportations.

Les programmes d'ajustement structurel suivis dans les années 80 et 90 aboutirent à une réduction des dépenses sociales, telles que la santé, l'éducation et les ressources, et à une réorientation des investissements vers l'infrastructure. Ceci a eu des retombées négatives sur le niveau de santé et d'éducation de la population. L'ajustement structurel a aussi entraîné une hausse des taux d'inflation, du service de la dette extérieure et du chômage. Les politiques néolibérales ont aussi fait gonfler l'économie informelle et élevé les niveaux de pauvreté.

En réponse à la crise économique, l'émigration s'est accrue, et les envois de fonds familiaux depuis l'étranger sont devenus une stratégie de survie pour de nombreux foyers pauvres. La pauvreté reste toutefois le problème principal. Selon des estimations, un tiers de la population ne peut satisfaire ses besoins de base, quoique cette proportion soit plus élevée dans certaines régions que dans d'autres. La plupart des communautés très pauvres se trouvent dans les régions sud-est et nord-est frontalières avec Haïti.

Le statut économique actuel de la population continue de mettre en relief les inégalités entre les sexes, ce qui accroît la vulnérabilité des femmes en tant que groupe démographique. Selon des chiffres de 2004, le produit intérieur brut (PIB) par habitant était de 8 813 dollars, et 42,2 p. 100 de la population vivait en-dessous du seuil de pauvreté. Il existe de larges disparités économiques. La distribution des revenus ou de la consommation des foyers était la suivante : les 10 p. 100 de la population la plus pauvre n'en représentaient que 1,4 p. 100, et les 10 p. 100 les plus riches en représentaient 41,1 p. 100 (2004). Toujours cette même année, le coefficient de Gini était de 51,6, ce qui traduit de fortes disparités dans la distribution du revenu familial. Le taux d'inflation était estimé en 2007 à 6,1 p. 100 (indice des prix à la consommation)

En 2007, la force de travail était estimée à 4 027 000 de personnes, des chiffres de la Banque mondiale indiquant que les femmes en représentaient 35 p. 100. Le taux d'emploi se montait à 47,3 p. 100 (62,8 p. 100 chez les hommes ; 35 p. 100 chez les femmes). Selon des données de la Banque centrale de République dominicaine, le taux de participation de la main-d'œuvre totale se montait en 2007 à 56 p. 100 (69,3 p. 100 chez les hommes et 43,0 p. 100 chez les femmes). Le taux de chômage total était de 15,6 p. 100 (estimations de 2007), plus haut chez les femmes que chez les hommes. Une analyse des chiffres d'emploi par profession indique que le gros de la population travaille, comme nous

l'avons vu, dans les services. Les principales industries sont les suivantes : tourisme, sucre, ferronickel et or, textiles, ciment, tabac. Selon le recensement de 2000 (indicateur de la force de travail par emploi), les femmes se concentraient dans les secteurs suivants :

- Vente en gros et au détail.
- Services publics généraux.
- Services commercial/social/personnel.
- Tourisme.

Une plus grande quantité de femmes est employée dans le secteur informel, les services et les travaux communautaires. Ces sous-secteurs sont moins bien payés et sont plus précaires en termes de stabilité de l'emploi et de conditions de travail. Les femmes sont aussi la majorité des ménagères non payées qui permettent le fonctionnement de secteurs productif.

La vulnérabilité du pays aux catastrophes est aussi associée au fardeau de sa dette publique qui absorbe près de 40,6 p. 100 du PIB (estimations de 2007), ce qui limite les ressources disponibles pour offrir une protection sociale aux plus pauvres et aux plus vulnérables et pour assurer le relèvement après les catastrophes.

La pauvreté accroît donc la vulnérabilité et touche plus de femmes que d'hommes. L'Observatoire des Objectifs du Millénaire <sup>11</sup> pour le développement indique qu'une proportion significative de la population est pauvre et qu'il est improbable que le pays atteigne son objectif n° 1 de réduire l'extrême pauvreté et la faim, et, ce qui est encore plus regrettable, la plupart des objectifs des OMD. Le pays a toutefois fait quelque progrès vers les Objectifs n° 3 (« promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes ») et n° 4 (« réduire la mortalité infantile »).

La République dominicaine est classée au 94<sup>e</sup> rang (sur 177) de l'Indicateur du développement humain de 2008<sup>12</sup>. La population vivant avec moins d'un dollar par jour se monte à 2,8 p. 100. Le taux de pauvreté varie par région, comme on peut le constater dans le tableau 7.

<sup>11</sup> [http://www.mdgmonitor.org/factsheets\\_00.cfm?c=DOM](http://www.mdgmonitor.org/factsheets_00.cfm?c=DOM)

<sup>12</sup> En comparaison, la République était classée au 79<sup>e</sup> rang (sur 177) en 2005.

Tableau 7 : Indicateur sociaux pour quelques régions

Région	BFNS (%)	Pauvreté (%)
Enriquillo	83,9	70,4
Valdesia	62,1	47,3
Cibao Nordeste	53,5	40,9
Cibao Sur	41,0	37,6
El Valle	61,7	66,7
BFNS = Besoins fondamentaux non satisfaits.		Source : SEEPyD. Cité in <i>Evaluación</i> CEPAL (2008)

La vulnérabilité est aussi associée au statut sanitaire de la population, atteinte des principales maladies infectieuses suivantes :

- Maladies d'origine alimentaire ou hydrique : diarrhée bactérienne, hépatite B et fièvre typhoïde.
- Maladies vectorielles : dengue et malaria.
- Maladies contagieuses d'origine hydrique : leptospirose.

Le risque de contracter ces maladies s'accroît durant les cyclones, les tempêtes tropicales et les inondations, parce que les moustiques se reproduisent dans les eaux stagnantes ou que les eaux sont polluées de bactéries provenant des déchets humains et animaux. Une poussée de maladies implique un surcroît de travail pour les femmes qui sont les principales responsables des enfants, des malades et des personnes âgées.

L'un des plus gros problèmes sanitaires est le VIH et le sida, une pandémie hautement inquiétante dont, selon ENDESA (2007), la prévalence était de 0,8 p. 100 dans la tranche d'âge 15-49 ans (similaire pour les hommes et les femmes) ; de 0,2 p. 100 chez les femmes dans la tranche d'âge 15-19 ans – deux fois plus élevé chez les hommes (0,1) dans la même cohorte ; de 1,4 p. 100 chez les femmes et 1,3 p. 100 chez les hommes dans la tranche d'âge 35-39 ans. Selon le Programme commun ONUSIDA, le taux de prévalence est de 1,02 p. 100, si l'on prend en considération les postes-sentinelles.

### Descriptif sexospécifique des chefs de famille

Les femmes chefs de famille sont plus vulnérables aux catastrophes que leurs homologues hommes. Les chiffres indiquent que 38 p. 100 des foyers sont dirigés par des femmes, mais ce taux varie selon les endroits. Les femmes chefs de famille ont tendance à avoir plus de personnes à leur charge, à avoir des revenus inférieurs et se trouvent probablement dans le quintile le plus pauvre.

Le tableau ci-dessous comprend des données tirées du Sondage de la main-d'œuvre réalisé en 2007 par le secrétariat à l'Économie, à la Planification et au Développement.

Tableau 8 : Pourcentage de femmes chefs de famille dans quelques provinces

Province	Femmes chefs de famille (%)
Azua	27
Barohuco	29
Barahona	29
Duarte	30
La Vega	32
Peravia	27
San Cristóbal	27
Monseñor Nouel	32
San José de Ocoa	27
Santo Domingo	34

Source : Encuesta de Fuerza de Trabajo (EFT), avril 2007. Secretaría de Economía, Planificación y Desarrollo.

### 2.3. Examen de la documentation

Un examen de la documentation concernant les sexospécificités et la gestion des risques de catastrophe en République dominicaine a mis en lumière un nombre croissant de textes. Plusieurs études et rapport signalent l'impact **général** des catastrophes, mais peu soulignent les **dimensions sexospécifiques**, mentionnant l'importance de l'Initiative pour la gestion des risques dans les Caraïbes (CRMI). Les quelques études axées sur les sexospécificités signalent les différences entre les sexes qui créent des facteurs de vulnérabilité sociale et économique préexistants venant aggraver les risques d'exposition de groupes de population concrètes, hommes et femmes confondus, aux aléas naturels (cf. Kumar-Range 2001; CEPALC; PNUD).

L'étude du FNUAP/INSTRAW de 2008<sup>13</sup> dont le titre traduit serait : « Évaluation rapide de la santé en matière de sexualité et de procréation, de la violence contre les femmes et de la situation des personnes vulnérables touchées par le cyclone Noel en République dominicaine », par Wendy Alba et Dinys Luciano (mai 2008), a constitué une ressource très utile, fournissant des informations sur les sexospécificités, les facteurs de vulnérabilité et les risques associés aux catastrophes dans le pays et des données sur la santé procréative et la violence en particulier.

<sup>13</sup> *Evaluación rápida sobre salud sexual y reproductiva, violencia contra las mujeres y situación de las personas vulnerables afectadas por la tormenta Noel en la República Dominicana.* FNUAP/INSTRAW, Saint-Domingue. À l'époque de la recherche, ce document n'existait qu'en espagnol, mais il était prévu de le traduire en anglais.

Cette publication place l'emplacement géographique parmi les facteurs associés à la vulnérabilité et aux risques, si bien que des gens dans des communautés données sont plus vulnérables que d'autres ailleurs dans le pays. Ainsi, les gens des communautés côtières sont particulièrement vulnérables aux tempêtes tropicales et aux cyclones. Nombre de ces communautés dépendent du tourisme pour leurs moyens de subsistance. Les catastrophes provoquant des pertes de biens aboutissent à des pertes d'emplois et de revenus. De nombreux hommes travaillent dans le tourisme comme gardiens de maison et beaucoup sont des femmes célibataires chefs de famille. De même, les hommes et les femmes vivant dans des communautés sur des terres basses près des cours d'eau sont aussi très vulnérables aux inondations<sup>14</sup>.

L'étude du FNUAP/INSTRAW donne une liste d'ensemble des « groupes vulnérables » : enfants (garçons et filles), adolescents et jeunes (garçons et filles), femmes de tous âges, femmes enceintes, séropositifs et sidéens, personnes âgées et handicapées, groupes de minorités ethniques (Alba et Luciano, 2008, p. 6). Parmi ces derniers, les Haïtiennes sont particulièrement vulnérables parce qu'elles tendent à être moins instruites et qu'elles travaillent dans des situations qui les isolent des points de vue social et économique ; les obstacles linguistiques les rendent aussi plus vulnérables, car certaines ne parlent que le créole.

L'étude note aussi des facteurs qui aggravent la vulnérabilité de certains groupes :

- **Accès restreint de certains groupes aux systèmes d'alerte rapide.** L'étude signale que certains groupes de population n'ont pas accès aux médias transmettant l'alerte rapide. De plus, l'information concrète sur l'aléa naturel imminent peut être incomplète et inadaptée pour guider les décideurs au sujet des actions les mieux appropriées à entreprendre pour protéger leurs vies, leurs familles et leurs biens.
- **Limitations socialement construites ou biologiquement déterminées.** Les limitations socialement construites comprennent les rôles dévolus et les normes assignées par la société aux deux sexes qui peuvent limiter la participation des femmes à certains travaux physiques nécessaires à leur formation et à leurs besoins procréateurs. Les limitations biologiques incluent la menstruation qui peut affaiblir la femme par perte de sang. Les femmes peuvent aussi souffrir de carences nutritionnelles qui se traduisent par des désavantages physiques. L'âge et la maladie sont aussi reconnus comme de possibles facteurs de vulnérabilité. L'étude signale que les personnes âgées ou handicapées peuvent éventuellement ne pas pouvoir se déplacer rapidement, ce qui aggrave leur vulnérabilité et les risques qu'elles courent.
- **Groupes à participation sociale limitée.** L'exclusion sociale contribue aussi à la vulnérabilité. Selon l'étude, la participation limitée des femmes aux comités d'urgences constitue un obstacle car elle les empêche d'utiliser l'information pertinente ou d'intervenir adéquatement.

<sup>14</sup> FNUAP/INSTRAW 2008

- **Groupes socialement désavantagés.** Les auteurs constatent que la vulnérabilité accrue de ces groupes est accumulative et interactive. Ainsi, en cas de catastrophe, les gens qui ont un accès limité aux services sociaux, à l'éducation, ou qui souffrent de mauvaises conditions de logement ou n'ont pas de quoi se nourrir correctement, ou qui ont un accès limité au travail ou sont discriminés dans leur famille et leur communauté sont plus vulnérables que ceux qui échappent à ces facteurs.
- **Division du travail fondée sur le sexe.** Il s'agit là aussi d'un facteur de vulnérabilité parce qu'elle place la femme dans une situation d'inégalité par rapport à l'homme. Le fait que le rôle qui lui est dévolu est de s'occuper en premier lieu des jeunes, des malades, des vieux et des handicapés aggrave son stress et affecte sa santé. Ses responsabilités au foyer limitent aussi sa liberté de chercher du travail après une catastrophe, d'autant que celle-ci pousse toujours plus d'hommes à émigrer en quête de travail et que toujours plus de femmes se retrouvent donc chefs de famille <sup>15</sup>.

Examinant l'impact d'une catastrophe sur la santé sexuelle et procréative, les auteurs de l'Étude notent :

- Les dégâts causés à l'infrastructure, aux approvisionnements et aux ressources humaines limitent la quantité de services offerts dans les hôpitaux, ce qui contribue à une élévation de la mortalité maternelle durant la grossesse.
- Les difficultés de déplacement à cause du manque de moyens de transport et de la destruction des routes restreignent l'accès aux services médicaux et à l'aide générale aux mères et aux enfants. Les stress post-traumatiques associés aux cyclones provoquent aussi des avortements spontanés.

Toujours selon l'Étude, compte tenu du contexte de crise que déclenchent les catastrophes naturelles, la violence sexuelle, dont les abus sexuels, y compris la violence contre le partenaire intime, s'était accrue sensiblement. L'accès aux contraceptifs (dont les condoms) s'était réduit par suite des dégâts causés aux biens, de la détérioration des produits de base ou des retards de la famille à prendre des méthodes de planification familiale. L'accès aux soins antirétroviraux pour les séropositifs peut souffrir par suite des dégâts essuyés par le système de santé. Les services physiques et sociaux pour prévenir la violence contre les femmes n'avaient pas reçu la priorité dans le cadre de la planification préalable aux catastrophes. Des installations peuvent être endommagées ou détruites, y compris les services de police, les tribunaux et les services de santé. La perte d'appui social et familial peut rendre les femmes et les enfants plus vulnérables à l'exploitation. (Alba et Luciano, 2008, pp. 8-9.)

L'Évaluation de l'impact de la tempête tropicale Noel, publiée par la CEPAL et le secrétariat à l'Économie, à la Planification et au Développement, fournit aussi une analyse globale de cette catastrophe. Nous en avons déjà cité des détails. De même, l'Évaluation de l'impact de la tempête tropicale Olga, publiée par le secrétariat à l'Économie et à la Planification, a été aussi très utile, tout comme l'avaient été les publications d'ENDESA (2007).

<sup>15</sup> *Gender and natural disasters*, OPS/OMS, Washington D.C (cité in Rapport FNUAP/INSTRAW , p. 8).

## 3. Résultats de l'évaluation des institutions

### 3.1. Bureau de la défense civile et Commission nationale des urgences

Nous avons interrogé le président de la Commission nationale des urgences et la coordonnatrice nationale du Bureau de la défense civile, qui est le principal mécanisme public responsable de la gestion des risques de catastrophe. On trouvera ci-dessous les résultats de ces deux entretiens et de la recherche documentaire en réponse au questionnaire de la CRMI.

#### Cadre législatif

Le cadre législatif relatif à la prévention, à l'atténuation et à l'intervention en cas de catastrophe naturelle est bien développé en République dominicaine : plusieurs lois et décrets fixent le cadre institutionnel pertinent et précisent le mandat et les opérations des différents organismes <sup>16</sup>.

- La Loi 257 du 17 juillet 1966 a porté création du Bureau de la défense civile qui est le principal mécanisme public responsable de la gestion des risques de catastrophe.
- Le décret. 2045 (Journal officiel n° 9083 du 5 juin 1968) a porté création de la Commission de la défense civile qui supervise le Bureau correspondant.
- Le décret n° 2784 du 6 octobre 1981 a porté création du Plan des urgences nationales dont est chargée la Commission correspondante (Journal officiel n° 9566 du 15 octobre 1981).
- Le décret 159 du 13 avril 2000 portant modification de des articles 3 et 4 du décret 2784.
- Le décret 360 du 14 mars 2001 portant création du Centre des opérations d'urgence.
- Le décret 361 du 14 mars 2001 portant nomination des représentants permanents des institutions de la Commission nationale des urgences.
- Le décret 487 du 1er mai 2001 portant création du mandat de la Commission nationale des urgences comme partie de l'Organisme de défense civile.
- Le décret 715 du 5 juillet 2001 portant création du Bureau national d'évaluation de l'état et de la vulnérabilité sismiques des infrastructures et des bâtiments.

<sup>16</sup> Wilkin A Moreno, Marco Integral de la gestión de riesgos de desastres naturales., cité in Elude FNUAP/ INSTRAW (2008), p. 6.

- La loi 147 du 22 septembre 2002 portant création d'un budget des urgences.
- Le décret 932 du 13 septembre 2003 portant approbation des réglementations d'application de la loi 14-02 du Budget des urgences.
- Le décret 1080 du 24 septembre 2003 portant déclaration du 22 septembre comme Journée annuelle de promotion de la prévention des catastrophes et de l'intervention en cas d'urgences.

### **Direction et effectifs**

Le Bureau central compte 35 personnes, dont 8 (33 p. 100) sont des femmes et 27 (67 p. 100) des hommes <sup>17</sup>. Les hommes prédominent aussi dans les bureaux distribués dans le pays, à raison de 70 p. 100 de techniciens et autres travailleurs, pour environ 30 p. 100 de femmes. Les hommes sont donc majoritaires parmi les personnels de l'organisme national d'intervention en cas de catastrophes.

La coordonnatrice nationale du Bureau de la défense civile <sup>18</sup> a donné d'autres détails sur la ventilation par sexe aux différents niveaux : 4 des postes de dirigeants sont occupés par des hommes ; les hommes prédominent dans l'administration à raison de 4 :1 ; 85 p. 100 des adjoints techniques sont aussi des hommes. Les formateurs et les représentants de département, dont beaucoup sont militaires, sont aussi des hommes. De plus, à peu près 70 p. 100 des bénévoles le sont également. La grande quantité d'hommes provient peut-être du fait que l'organisme provient de l'armée, à prédominance masculine.

### **Sexospécificités et structure des risques**

#### **Principaux types de catastrophes en République dominicaine**

La réponse des deux fonctionnaires coïncide avec l'information fournie plus haut sur le fait que les principales catastrophes sont les cyclones, les tempêtes tropicales, les sécheresses, les inondations, les glissements de terrain et les tremblements de terre.

#### **Groupes les plus vulnérables et menacés**

Les personnes interrogées ont, en accord avec le Plan national des catastrophes, identifié cinq groupes considérés les plus vulnérables et donc prioritaires en cas de catastrophes : les personnes âgées, les enfants, les femmes, les femmes enceintes et les mères allaitantes, ce qui est conforme avec les clauses de la Constitution, avec les lois nationales et avec les droits de l'enfant (Convention correspondante).

<sup>17</sup> Entretien avec le général Paulino (21 juillet 2008). p. 6.

<sup>18</sup> Entretien avec Mme Miguelina Tactuck (21 juillet 2008).

**Les hommes sont eux aussi vulnérables.** Les personnes interrogées indiquent que des hommes refusent de gagner les abris malgré les injonctions de la défense civile et préfèrent rester dans leurs fermes pour protéger leurs récoltes et les animaux contre les vols ou protéger leur famille sur place, ce choix les exposant parfois aux risques causés par les inondations. De bons exemples prouvent que le rôle dévolu à l'homme comme soutien et protecteur de famille accroît les risques qu'il court en cas de catastrophe.

**Populations rurales, spécialement les femmes et les femmes célibataires chefs de famille.** Les personnes vivant dans le Nord-Est et le Sud à la frontière avec Haïti et les femmes célibataires chefs de famille ont été identifiées comme particulièrement vulnérables par la coordonnatrice nationale du Bureau de la défense civile.

**Les travailleurs émigrés haïtiens.** Ils ont été identifiés comme groupe ethnique minoritaire spécifique particulièrement vulnérable en cas de catastrophe. Offrant des informations tirées de deux projets de gestion de catastrophe concernant les Haïtiens vivant près de la frontière, le général Paulino a signalé que la plupart des Haïtiens étaient des hommes (95 p. 100) travaillant à la construction, dans l'agriculture, les travaux de nettoyage, les gros travaux d'entretien, et que d'autres étaient des vendeurs ambulants, et que leur statut économique et social était bas, ces deux facteurs aggravant leur vulnérabilité. Comme ce sont des émigrants illégaux sans papiers, beaucoup prennent la fuite dans les montagnes quand on les invite à l'évacuation et à gagner des abris car ils pensent qu'il s'agit de raffles pour les renvoyer en Haïti. Le fait qu'ils vivent dans des conditions de logement précaires dans les *bateys*<sup>19</sup> ou dans des cabanes aux flancs des collines contribue à ce que les pertes soient plus nombreuses chez eux que chez les Dominicains en cas d'inondations près de la frontière.

**Vulnérabilités sexospécifiques et associées à la culture.** Selon le général Paulino, les femmes sont plus vulnérables que les hommes en cas de catastrophe, surtout les réfugiées et les mères avec des enfants. Mentionnant des facteurs de vulnérabilité concrets associés aux rôles dévolus à chaque sexe, il a signalé que les femmes étaient chargées des enfants en bas âge et qu'elles passaient beaucoup de temps au nettoyage, aux soins, à la recherche de nourriture et de médicaments, même en cas de catastrophes. Les hommes, eux, sont chargés d'aider à relever la production agricole, de réparer les logements, de faire les arrangements pour récupérer le mobilier, etc. La réalité culturelle de la République dominicaine est celle d'une société très machiste où le patriarcat (domination masculine) est la norme, si bien que certains hommes ne veulent pas que les femmes partagent les risques associés aux catastrophes.

**Facteurs de vulnérabilité géographiques et sectoriels.** Selon l'équipe du Bureau de la défense civile, la vulnérabilité dépend aussi du type de catastrophe et des zones touchées. Ainsi, des catastrophes dans des zones agricoles rendent vulnérables les riziculteurs, les caféiculteurs et les travailleurs agricoles par suite de la destruction de leurs moyens de subsistance. La plupart de ces fermiers sont des hommes.

<sup>19</sup>Les bateyes sont de très pauvres communautés situées normalement dans les zones agricoles où vivent les Haïtiens.

## Ventilation de données par sexe

Le Bureau de la défense civile, selon son équipe, collecte les données ventilées par sexe et par âge sur les pertes humaines et matérielles, cette information servant à guider les responsables de plusieurs institutions publiques en cas de catastrophes, ainsi que sur la situation matrimoniale et le statut de chef de famille.

## Stratégie de gestion des risques de catastrophe

La République dominicaine dispose d'un Plan national en cas de catastrophes, global et décentralisé, comprenant des plans municipaux et soutenu par des comités, des lois et des statistiques permettant de guider les interventions et les programmes d'éducation publique. La coordonnatrice nationale du Bureau de la défense civile a signalé que le fait que le pays se soit engagé vis-à-vis des Objectifs du Millénaire pour le développement a entraîné une attention accrue aux sexospécificités et à la gestion des risques de catastrophe.

Bien que le plan national ne soit pas guidé par une politique qui tienne compte des spécificités sexuelles, les personnes interrogées ont signalé que des progrès étaient en cours pour promouvoir une plus grande sensibilité dans ce domaine. Les évaluations postérieures aux catastrophes sont conduites d'une manière intersectorielle et les rapports servent à identifier et à cartographier des groupes, des communautés et des régions spécifiques, et à orienter plus efficacement les programmes de relèvement et de remise en état. Des données nationales (macro et micro) sont collectées auprès de plusieurs secteurs et groupes de parties prenantes, ces derniers comprenant des travailleurs, des travailleurs indépendants de micro-entreprises, des syndicats, des ONG, etc.

L'équipe du Bureau de la défense civile a aussi révélé que les responsabilités sont partagées entre plusieurs organismes qui constituent le mécanisme d'intervention national. Elle a jugé son intervention durant la catastrophe survenue dans le Nord-Est du pays comme un bon modèle et une bonne expérience: la Croix-Rouge, la police et les syndicats se sont clairement divisés les rôles au niveau municipal, entre autres en matière de collecte de données, d'agencement des abris, et de distribution de nourriture.

Les personnes interrogées ont aussi révélé que le programme national de relèvement et de reconstruction comprend l'octroi de prêts par des banques publiques et commerciales. Les prêts publics sont assortis d'une période de franchise de trois ans avant le remboursement de la dette et de son service. Bien qu'il n'existe de politique tenant compte des sexospécificités, les personnes interrogées ont admis que les gens évacués dans des abris après destruction du logement qu'ils louent, dont 60 p.100 sont des femmes selon la représentante du Bureau de la défense civile, bénéficiaient d'un traitement de faveur. Les fonds pour le relèvement des logements proviennent du Programme Petrovienda financé depuis 2007 par le gouvernement vénézuélien.

Les personnes interrogées ont aussi constaté des différences entre les sexes quant à la façon dont l'un et l'autre font face aux catastrophes : les femmes font mieux face que les hommes et sont plus stables du point de vue émotionnel pendant un cyclone ; les hommes ont généralement besoin de plus d'appui psychologique. Le général Paulino a aussi indiqué que des Dominicains doivent aussi surmonter le stress qu'impliquent les besoins et les réclamations de plusieurs petites amies, ce que facilitent les appels téléphoniques.

Les différences entre les sexes apparaissent aussi dans la façon dont les familles ont fait face aux récentes catastrophes dans le Nord et dans le Sud : selon les données recueillies, dans le Nord, les femmes sont restées au foyer tandis que les hommes émigraient en quête de travail ; dans le Sud, ce sont les femmes qui sont parties à la recherche d'un travail et les hommes qui sont restés au foyer pour s'en occuper. Ces femmes tendaient à émigrer en Europe pour y travailler comme domestiques, dans des salons de beauté ou l'industrie de la distraction pour adultes.

### Démarche tenant compte de la sexospécificité

Bien que la coordonnatrice nationale du Bureau de la défense civile ait confirmé que celui-ci n'avait pas de politique ou de stratégie sexospécifique pour orienter la gestion des risques de catastrophe, les exemples qu'elle a donnés et les perspectives qu'elle a indiquées ont révélé une sensibilité aux questions liées aux spécificités de chaque sexe et que des efforts étaient consentis pour promouvoir l'égalité entre les sexes en cas de catastrophes, à savoir :

- **Évacuation** : Les femmes et les enfants sont évacués en priorité.
- **Séparation dans les abris** : Les hommes et les femmes sont installés séparément dans les abris provisoires même si la famille entière est évacuée ; les femmes et les enfants sont toujours maintenus ensemble, et les hommes à part. Les personnels de la police, de l'armée et de la Croix-Rouge qui administrent les abris ont été formés dans ce sens pour maintenir la sécurité.
- **Trousse hygiénique (Dignité) tenant compte des sexospécificités** : Après le cyclone Olga, le FNUAP a distribué aux deux sexes des trousse dites Dignité tenant compte des sexospécificités qui comprennent du savon et du dentifrice ; des serviettes hygiéniques ont toutefois été ajoutées aux jeux pour les femmes et des condoms aux jeux pour les hommes.
- **Équipement pour accouchement d'urgence** : Le FNUAP a distribué dans le Nord-Est un équipement pour accouchement d'urgence dans le cadre de la politique nationale visant à améliorer la santé maternelle et à réduire la mortalité maternelle. Ceci est considéré comme une « meilleure pratique ».

- **Systèmes d'alerte rapide :** Tout en recourant au téléphone portable et à la radio, les systèmes d'alerte rapide ne tiennent pas compte des sexospécificités. De nombreuses femmes étant des ménagères et de nombreux hommes travaillant dehors, les uns et les autres s'informent différemment des systèmes d'alerte rapide.
- **Communication en cas de catastrophe :** Des feuillets radiophoniques sur les cyclones servant à éduquer le public en matière de connaissance et de prévention des catastrophes sont largement divulgués avec l'aide de parraineurs. Ces programmes radio tiennent compte des sexospécificités dans la mesure où les femmes sont les principales auditrices. Des alertes rapides données par radio en cas de catastrophes n'en tiennent pas compte.
- **Modalités d'évacuation :** Bien que les femmes et les enfants soient évacués en priorité, il n'existe aucun document écrit à cet égard.
- **Reconstruction et relèvement :** Bien qu'il n'existe pas, comme nous l'avons indiqué plus haut, de politiques pour gérer cette phase d'une catastrophe, les femmes célibataires chefs de famille sont prioritaires dans l'octroi de prêts.

### Connaissance du Plan d'action du CDERA

Les fonctionnaires du Bureau de la défense civile connaissent généralement le Plan d'action du CDERA et d'autres cadres visant à promouvoir la prise en compte des sexospécificités dans la gestion des risques de catastrophe. Il faut toutefois admettre que, même si les dirigeants du pays et les organes décisionnels ont fait état de leur attachement à l'égalité entre les sexes, il reste encore à faire pour assurer que les sexospécificités soient dûment intégrées dans les politiques et plans de gestion des risques de catastrophe. Par ailleurs, des groupes de la société civile sont devenus plus actifs et se sont davantage impliqués dans les catastrophes depuis le cyclone Georges de 1998, année à partir de laquelle la loi 147-02 a été promulguée, le Plan national en cas de catastrophe a été élaboré et la Commission et le Centre ont été établis. Le général Paulino a aussi signalé que des organisations féminines réclamaient toujours plus activement leur place et leurs droits.

### Mécanismes de contact avec le Bureau national des affaires féminines et d'autres organismes

Le Bureau de la défense civile collabore avec plusieurs partenaires : d'autres organismes publics (santé, éducation, sécurité), les municipalités, le Bureau de la Première dame, les gouverneurs des provinces, le secteur privé et la société civile (dont les Églises), cette coopération ne prenant pas en considération, toutefois, la problématique hommes-femmes face aux risques de catastrophe. Il coopère aussi dans une certaine mesure avec le mécanisme national pour les femmes/secrétariat d'État pour les femmes, sans faire partie du principal réseau national d'intervention en cas de catastrophes.

## Conclusions

L'évaluation du Bureau de la défense civile indique que celui-ci a une connaissance générale du cadre international relatif aux sexospécificités en cas de catastrophe et quelque connaissance du Plan d'action du CDERA. Néanmoins, il n'existe pas de lois et de politiques spécifiques pour garantir que les sexospécificités soient invariablement et systématiquement intégrées à tous les aspects des programmes de prévention des catastrophes et d'intervention face à ceux-ci. La pratique prouve toutefois que l'on connaît le fait que les catastrophes frappent différemment les hommes et les femmes. Il existe des preuves que les inégalités de statut socio-économique et politique entre les sexes prédisposent les femmes à certains types de risques et les hommes à d'autres.

Les entretiens et l'examen de documents du Bureau de la défense civile indiquent généralement qu'il existe un consensus sur le fait que les femmes constituent un groupe plus vulnérable que les hommes. La vulnérabilité des travailleurs émigrés haïtiens et le nombre plus réduite d'Haïtiennes dans le pays ont été aussi mis en exergue comme une question qui requiert davantage d'attention. L'autre conclusion est qu'il existe un fort réseau d'organismes d'intervention face aux catastrophes en République dominicaine, qui inclut des organismes des Nations Unies, en particulier le PNUD, le FNUAP et l'INSTRAW, et d'autres institutions qui œuvrent avec des organismes publics clefs créées pour faire face aux catastrophes, cette action conjointe offrant un environnement propice pour renforcer la prise en compte des spécificités sexuelles et réduire les risques et le nombre de victimes associés aux changements climatiques.

### 3.2. Secrétariat d'État aux femmes<sup>20</sup>

Des entretiens auprès de représentants du secrétariat d'État aux femmes à Saint-Domingue ont fourni des vues sur l'organisme, son histoire et son implication dans les aléas et les catastrophes naturels. La documentation et la cybertaine ont aussi fourni des informations sur l'organisme.

Le secrétariat d'État aux femmes a été fondé le 11 août 1999 aux termes de la loi 86-99 en vue de promouvoir l'égalité et l'équité à l'égard des femmes en République dominicaine ; il fait rapport au président de la République à travers sa secrétaire de tutelle, Mme Gladys Gutierrez.<sup>21</sup>

Sa mission est d'être un pôle dirigeant de la transformation sociale en promouvant l'inscription de la question féminine dans les politiques publiques, en renforçant les capacités dans différents secteurs et en stimulant l'égalité entre les sexes. Ainsi que de soutenir les polices publiques en vue d'assurer l'égalité et l'équité des droits de tous les citoyens, dont les femmes, d'intégrer une approche sexospécifique dans les institutions publiques, en conscientisant, en modifiant les valeurs sociales et en collaborant avec les organismes nationaux et internationaux. Les valeurs qui guident ses travaux sont, entre autres, l'attachement à une approche sexospécifique, l'égalité et à l'équité, la solidarité, l'intégrité, le respect de la diversité, le sens des responsabilités et le travail en équité.

<sup>20</sup> Voir le site web du secrétariat : <http://mujer.gob.do/SobreNosotras/Qu%c3%a9eslaSEM/tabid/64/Default.aspx>

<sup>21</sup> Le budget du secrétariat aux Femmes représentait moins de 10 p. 100 de celui des autres.

S'inspirant du mot d'ordre : « Travailler en faveur de l'Égalité et de l'Équité », le secrétariat est responsable d'établir des normes et de coordonner l'exécution de plans et de programmes politiques aux niveaux sectoriel et interministériel, et avec la société civile en vue de concrétiser l'équité entre les sexes et d'assurer aux femmes le plein exercice de leur citoyenneté <sup>22</sup>. Il est né d'un projet de réforme et de modernisation du gouvernement en 1997 et il a succédé au département pour la promotion des femmes créé en 1982. Il est décentralisé, et possède un réseau de bureaux des affaires féminines dans beaucoup des trente provinces et de cent vingt-cinq municipalités du pays. Chaque bureau compte au moins cinq personnels : un chef, un avocat, un sociologue ou un psychologue, une secrétaire et une réceptionniste <sup>23</sup>. À la date de l'entretien (juillet 2007), le secrétariat comptait 435 personnes : 378 femmes et 57 hommes.

Le secrétariat dispose d'un nouveau Plan stratégique : le Plan national II pour l'égalité entre les sexes (2007-2017), qui est axé sur des approches stratégiques et méthodologiques visant à promouvoir une culture de l'égalité et de l'équité entre les sexes, ainsi que les droits des femmes en tant que citoyennes, et leur promotion économique afin qu'elles sortent de la pauvreté ; à promouvoir leur leadership, leur participation et leur représentation sociale et politique dans un contexte d'égalité entre les sexes ; à promouvoir l'accès des femmes à des services de qualité élevée et à leur contrôle ; à éliminer la violence contre les femmes et à promouvoir leur pleine participation. Les plus gros handicaps à la mise en œuvre de ce Plan II sont les contraintes financières : le secrétariat recevrait 10 p. 100 de la valeur d'autres secrétariats et beaucoup de ses programmes sont financés par des organismes internationaux.

Les programmes du secrétariat sont axés sur les points suivants : réforme légale comprenant une proposition de réforme du code civil en fonction d'une approche sexospécifique (juillet 2008) ; intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes ; renforcement des capacités ; prévention de la violence à travers le département du conseil pour la défense des femmes contre la violence ; femmes, sexospécificités, et VIH/sida ; génération de production et de revenus à travers des crédits, une formation et une aide technique aux femmes dans des micro, petites et moyennes entreprises ; promotion des rurales et divulgation d'information sur les droits des femmes. Le secrétariat prête aussi des services au ministère public en cas d'évaluation psychologique de survivants à la violence ; offre des programmes de formation et de sensibilisation aux sexospécificités, et possède un programme national pour réduire la violence contre les femmes.

<sup>22</sup> Rapport de 2003 à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et Loi 86-99 2005), Secretaria de Estado de la Mujer, République dominicaine.

<sup>23</sup> Le Rapport de la République dominicaine de 2003 à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW/C/DOM/5) indique qu'il existait 37 bureaux en 2001 (25 provinciaux et 12 municipaux).

## Sexospécificités et structure des risques

### Perceptions des différences sur la façon dont les femmes et les hommes sont exposés à des risques de catastrophes

Les entretiens ont permis de constater que le secrétariat ne faisait pas partie de la Commission nationale des urgences et que son programme ne concernait pas spécifiquement la question des femmes dans le cadre de la gestion des risques de catastrophe. Il aurait toutefois participé à un travail connexe.

Le secrétariat aux Femmes a commencé à participer à l'intervention en cas de catastrophes après le passage du cyclone Georges en 1998 et a continué de le faire lors des deux derniers cyclones: Noel en octobre 2007 et Olga en décembre 2007, ces expériences l'ayant sensibilisé aux différentes manières dont les femmes sont exposées aux risques de catastrophes.

Selon les représentants, de par le rôle qui leur est dévolu, les femmes sont responsables en premier lieu du soin des jeunes enfants, si bien que beaucoup d'entre elles travaillent chez elles plutôt que dehors. Compte tenu du fait que plus de 38 p. 100 sont des célibataires chefs de famille, que leur taux de chômage est plus élevé, que leur participation à la force de travail salariée est inférieure, que leur participation au secteur informel est plus élevée, que leurs revenus sont inférieurs et qu'elles sont victimes de la violence sexiste, les femmes sont plus vulnérables aux risques associés aux catastrophes. En cas de cyclone ou d'autre aléa naturel, elles doivent choisir entre rester au foyer ou gagner un refuge.

Les personnes interrogées ont soulevé le problème des abris qui ne sont pas agencés pour tenir compte des besoins spéciaux des femmes et de leurs familles, par exemple les femmes enceintes et allaitantes, les femmes accompagnées d'enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées. Elles se sont aussi inquiétées de la sécurité et de la violence sexiste. En accord avec l'analyse d'Alba et Luciano (2008), elles ont aussi signalé les Haïtiennes comme vulnérables à cause de leurs logements précaires et de leur situation socio-économique inférieure. Le personnel du secrétariat a constaté que, même si la position politique publique est la non-discrimination des personnes dans les abris, la pratique peut être différente.

- a. **Répondre aux besoins des groupes vulnérables dans les abris** (femmes ; filles et garçons; femmes enceintes et allaitantes ; personnes âgées ; handicapés). Il identifie les sites les plus adéquats pour les femmes enceintes et allaitantes : les femmes et les petits enfants restent ensemble, et les femmes sont dûment averties de ce qu'elles doivent emporter dans les abris (par exemple, serviettes hygiéniques, nourriture, eau).
- b. **Promouvoir la santé et l'hygiène, et prévenir la violence sexuelle.** Le secrétariat a élaboré des dépliants sur la santé et les droits des femmes avec le concours du FNUAP, et des brochures sur la protection contre la malaria et la leptospirose dont les risques s'aggravent en cas d'inondations.

Le secrétariat a informé qu'il travaillait de concert avec le FNUAP et l'UNICEF à promouvoir les droits et le bien-être des femmes et des enfants.

Les entretiens avec le personnel du secrétariat, le mandat de celui-ci, les expériences dont il a fait état et l'information présentée durant les discussions indiquent qu'en tant qu'organisme public chargé de promouvoir les droits de la femme, il est stratégiquement bien placé pour jouer un rôle très important pour promouvoir l'intégration des questions sexospécifiques dans la gestion des risques de catastrophe. Le secrétariat prévoit d'inscrire la problématique hommes-femmes dans le secteur public dans le cadre du programme de modernisation de celui-ci et du nouveau Plan national pour l'égalité entre les sexes 2007-2017. **Il s'agit là d'une bonne occasion de garantir l'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans la gestion des risques de catastrophe.**

Il prévoit aussi de faire des consultations à l'échelle nationale pour préparer le sixième Rapport à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes que le pays doit rendre en 2009, ce qui procure une nouvelle occasion de donner un accent encore plus stratégique à l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les politiques et les programmes de gestion des risques de catastrophe. Ce point pourrait faire partie des programmes du secrétariat en matière de renforcement des capacités, de réforme légale, de violence contre les femmes et d'habilitation économique et politique des femmes. Ces stratégies comme un tout pourraient réduire la vulnérabilité des femmes associée aux aléas naturels et renforcer le travail du secrétariat aux Femmes.

Le secrétariat dispose d'une bonne infrastructure nationale et de liens institutionnels stratégiques avec des organismes comme le FNUAP, l'UNICEF, le PNUD (et d'autres) qui soutiennent son travail. L'approche des sexospécificités associées à la gestion des risques de catastrophe pourrait aussi être inscrite dans son programme d'**indicateurs et de statistiques ventilés par sexe.**

Le secrétariat aurait collaboré avec le Bureau de la Première dame sur des questions en rapport avec la santé (la priorité étant de promouvoir la santé sexuelle et procréative et de réduire les grossesses d'adolescentes) et les paysannes (dont la promotion de leurs droits économiques).

### 3.3. Mujeres en Desarrollo Dominicana Inc (MUDE)

Les entretiens ont eu lieu avec une équipe conduite par la directrice exécutive de cet organisme dont les dirigeants et le personnel sont surtout des femmes. La documentation fournie indique que cette organisation a pour mission d'élever la qualité de la vie des personnes à ressources limitées, surtout des Dominicaines, et de promouvoir leur participation égalitaire à la société, en leur offrant des services et des produits durables et efficaces qui leur permettront de se développer pleinement.

L'organisation s'inspire des principes des droits humains, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et du Programme d'action de Beijing. Ses

objectifs sont de développer et de renforcer les réseaux sociaux communautaires, de contribuer au développement et au renforcement des capacités de groupes et d'individus, d'améliorer l'état de santé des paysannes et de leurs familles ; de favoriser l'accès à l'eau potable et à l'éducation, d'améliorer les conditions environnementales, la préservation de l'environnement et l'usage rationnel des ressources naturelles. Son programme comprend les points suivants :

- a. Organisation/développement rural ; programme d'éducation et de renforcement de capacités axés sur les enfants, les adolescents ; formation au leadership.
- b. Programme de services sociaux communautaires comprenant la santé sexuelle et procréative des mères et des enfants, la prévention du VIH/sida et de la tuberculose, la mise en place d'infrastructures locales et le financement de projets.
- c. Création ou renforcement d'emplois et donc de revenus pour les femmes.

MUDE introduit la problématique hommes-femmes et l'analyse par sexe en interconnexion dans tous ses programmes et stratégies, et s'en sert dans chacun d'eux pour guider ses prises de décision et son action.

### **MUDE et les catastrophes**

Un examen des textes de cette organisation indique qu'elle travaille dans trois cent cinquante communautés des quatorze provinces, ce réseau lui permettant d'agir en cas de catastrophes, mais qu'elle ne fait pas partie du mécanisme national d'intervention face aux catastrophes : selon elle, ce n'est pas forcément une mauvaise chose, car cette non-intégration au mécanisme gouvernemental formel lui assure parfois plus de souplesse pour répondre plus vite aux besoins sur le terrain en cas de catastrophe.

## **3.4. Partenaires de l'intervention nationale face aux urgences**

En sus des organismes susmentionnés, le Bilan a permis d'en identifier plusieurs autres importants impliqués dans la planification préalable et l'intervention face aux catastrophes, à savoir :

### **Commission nationale des urgences**

La Commission nationale des urgences opère en tant qu'organe de coordination institutionnelle sous le contrôle du Bureau de la présidence de la République dominicaine aux termes de la loi 147-02. Parlant au nom du gouvernement durant les catastrophes, elle est chargée de planifier, de coordonner et de gérer les activités de protection, de sauvetage et de relèvement. Elle gère aussi les contributions en nature de donateurs en cas de catastrophe, dont l'aide internationale, en accord avec le secrétariat aux Affaires étrangères. Elle reçoit des ressources financières et possède un personnel permanent.

## **Centre des opérations d'urgence**

Le Centre des opérations d'urgence, installé au Bureau de la défense civile, coordonne l'action humanitaire et les programmes de prévention, de préparation préalable et de relèvement en cas de catastrophe. Il sert de pôle de réception d'informations sur les urgences et de divulgation en direction du public, des médias et d'autres parties prenantes. Régi par la loi 257, il a pour premier objectif d'intégrer et d'héberger d'autres institutions clefs impliquées dans les programmes nationaux de préparation préalable et d'intervention face aux urgences, tels que les services d'urgence, à savoir l'armée, la police, la défense civile, la Croix-Rouge et d'autres institutions publiques. Il s'efforce aussi d'assurer leur coordination et leur cohérence avant, durant et après les catastrophes.

## **Secrétariat d'État à la santé publique et à l'assistance sociale**

Son action essentielle consiste en des programmes de protection de la santé des populations vulnérables par réduction de l'impact des catastrophes sur l'infrastructure sanitaire et environnementale.

## **Bureau de la défense civile**

Le Bureau de la défense civile a été créé en 1966 aux termes de la loi 257-66 et du décret 1525 qui lui ont confié la protection civile : il s'agit donc d'un des principaux organismes responsables des initiatives nationales d'intervention face aux urgences ; il est aussi directement chargé de la gestion des abris, de la coordination des volontaires et de la distribution de l'aide humanitaire durant les catastrophes.

Le Bureau de la défense civile a mis au point en 1981 un Plan national des urgences. Il a aussi établi en 2002 un cadre juridique visant à intégrer les principes et définitions généraux de la politique de réduction des risques ainsi que le Système national de prévention, d'atténuation et d'intervention.

## **Croix-Rouge dominicaine**

La Croix-Rouge dominicaine, à l'instar de ses homologues des autres pays, est régie par les principes d'humanité, d'impartialité, de neutralité, d'indépendance, de bénévolat, d'unité et d'universalité.

En République dominicaine comme ailleurs dans le monde, elle appuie les institutions nationales chargées de fournir une aide humanitaire. Elle fait partie des premières institutions que l'on appelle en cas d'aide d'urgence pendant une catastrophe : sauvetage, hébergement, nourriture, médicaments, assainissement de l'eau, santé et autres services

Elle appuie aussi le programme de préparation préalable et de relèvement après une catastrophe. En République dominicaine, elle dispose d'un réseau de volontaires dans cent dix-neuf communautés de différentes provinces.

## Organisation panaméricaine de la santé/Organisation mondiale de la santé

Le programme de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) ayant à voir avec les catastrophes comprend:

- Ateliers portant sur la santé et les communications, les urgences et les catastrophes.
- Évaluations rapides avec les organismes des Nations Unies.
- Aide technique aux organismes de santé, d'eau et d'hygiène dans les provinces touchées.
- Recherche de financement pour les activités des organismes susmentionnés.
- Mise en œuvre de plans de vaccination visant à immuniser la majorité de la population dans les provinces touchées.
- Évaluation et suivi du réseau des services de santé et de son fonctionnement.
- Aide aux facteurs nutritionnels, à la logistique et au suivi de la situation dans les abris et les services qui y sont prêtés.

## Office d'aide humanitaire de l'Union européenne (Oficina de Ayuda Humanitaria de la Unión Europea) (ECHO)

En 2006, l'Union européenne a financé à hauteur de 6,9 millions d'euros un projet triennal mis en œuvre par le PNUD et l'ONFED en vue de renforcer la préparation préalable et la prévention des catastrophes en République dominicaine selon quatre objectifs principaux :

- a. Améliorer **l'information sur les catastrophes** afin de renforcer la communication relative aux systèmes d'alerte rapide. Le projet a permis à des communautés d'apprendre à préparer des cartes d'évaluation des risques par identification de zones qui pourraient être frappées par des catastrophes, dont la vulnérabilité associée à des facteurs sociaux, économiques et culturels. Cette information habilite les communautés à gérer les risques plus efficacement. Le projet a permis à des communautés de produire des cartes des aléas, des facteurs de vulnérabilité et des risques qui servent maintenant de guide pour la planification et l'action. Le projet inclut aussi le renforcement de capacités à planifier les évacuations.

Le projet a facilité la mise au point d'un modèle de durabilité visant à prévenir et à atténuer les effets d'une catastrophe, ce qui comprend la préparation de plans territoriaux,

sectoriels et socio-économiques, ainsi que de relèvement après des catastrophes. Cette évaluation des risques comprend une analyse des menaces, des facteurs de vulnérabilité et de la capacité à gérer les menaces.

- b. Améliorer **la planification préalable aux catastrophes**. Il s'agit d'améliorer l'aide et l'intervention en faveur des sinistrés. Ce facteur du projet a impliqué la décentralisation des mécanismes d'intervention afin d'améliorer l'efficacité et de donner des réponses plus opportunes et plus adéquates aux besoins immédiats.
- c. Améliorer la prévention. Il s'agit de mobiliser l'État afin qu'il dégage des ressources qui permettent de réduire la vulnérabilité et l'exposition de la population aux catastrophes naturelles, ce programme incluant aussi la réduction des risques d'incendies de forêts.
- d. Améliorer la coordination: Il s'agit d'améliorer la coordination entre les organismes locaux et internationaux concernés par la planification préalable et l'intervention face aux catastrophes. Le projet a créé un environnement favorable à la coordination, a facilité les échanges de meilleures pratiques et d'expériences visant à réduire les risques, ainsi que les contacts et les visites.

L'équipe de recherche de la CRMI n'a pas rencontré de représentants de l'Union européenne, mais un examen des documents pertinents indique la mise en place d'un projet principal.

### **Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)**

Le PNUD fait partie de l'équipe de direction du projet de la CRMI. L'équipe de recherche s'est entretenue avec son personnel, dirigé par un représentant résident par intérim et comprenant un consultant pour la gouvernance, la réduction de la pauvreté et l'égalité des sexes et une équipe de mise en œuvre d'un projet d'intervention face aux catastrophes.

En tant qu'institution, le PNUD est principalement responsable de promouvoir et d'appuyer la mise en œuvre des programmes de réduction des risques et de la vulnérabilité dans les pays en développement. Il est membre de l'Équipe spéciale interinstitutions pour la prévention des catastrophes, préside le Groupe de travail sur le risque, la vulnérabilité et l'étude d'impact et compte un Bureau de la prévention des crises et du relèvement (BCPR).

En République dominicaine, l'Équipe d'urgence des Nations Unies (Grupo UNETE) est dirigée par le PNUD qui est chargé de la mise en œuvre de projets de réduction des risques de catastrophes financés par le Fonds du développement de l'Union européenne et d'autres organismes; elle collabore avec les organismes locaux et internationaux en vue de promouvoir et d'appuyer la mise en œuvre de programmes de réduction de la vulnérabilité et des risques.

Le programme de pays du PNUD pour la République dominicaine (2002-2006) concernait quatre

- a gouvernance démocratique ;
- b réduction de la pauvreté ;
- c énergie et environnement ;
- d VIH/sida.

Il appuyait aussi la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement et a été choisi comme projet pilote du « Village du Millénaire » dans la province d'El Seibo, élaborant une méthodologie pour y calculer les besoins et les coûts de réalisation desdits Objectifs. Le PNUD a aussi, de concert avec la Banque mondiale et l'Organisme national de planification (ONAPLAN), dressé une « Carte de la pauvreté en République dominicaine » et élaboré un programme concernant les groupes de population les plus vulnérable (SIUBEN). Ces initiatives et d'autres s'adressent à certains des groupes de population les plus exposés à une catastrophe et donc les plus vulnérables.

En matière d'environnement, le PNUD s'est attaché à appuyer un programme de modernisation du système national des zones protégées, la décentralisation de l'intervention face aux catastrophes et la collaboration avec des groupes de la société civile dans des communautés locale pour faciliter des interventions rapides.

Les entretiens et l'examen des documents permettent de conclure qu'il existe une bonne collaboration entre les organismes locaux et internationaux au sujet de la gestion des risques de catastrophes et que plusieurs ressources et initiatives sont en route : les deux concernant directement les sexospécificités étaient l'étude FNUAP/INSTRAW et le projet pour les changements climatiques.

### **Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW)<sup>24</sup>.**

L'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, créé en 1976 par la Commission économique et sociale (ECOSOC) sur recommandation de la Première Conférence mondiale sur les femmes (1975) de fonder une institut de recherche et de formation consacré à l'habilitation des femmes, est l'institut des Nations Unies chargé, en partenariat avec les gouvernements, le système des Nations Unies, la société civile et les universités, de la gestion de la recherche, de la formation et de la connaissance en rapport avec la promotion de l'égalité entre les sexes et l'habilitation des femmes. Son ouverture en République dominicaine date de 1983.

<sup>24</sup> <http://www.un-instraw.org/en/instraw/about-us/mission-vision.html>

L'Institut international mène des recherches, contribue à la formation et au renforcement des capacités, divulgue des informations sur une série de points qui mettent en exergue l'analyse par sexe et la mise en œuvre de projets et de programmes allant dans ce sens qui visent à l'instauration de la paix, au développement durable et à la bonne gouvernance. Il met en pratique des programmes de recherche, cherche à faire en sorte que les politiques et les programmes tiennent compte des sexospécificités. Ses publications informent des leçons tirées et stimulent la reprise des meilleures pratiques. L'étude menée entre le FNUAP et l'Institut international est un exemple d'initiative tenant compte des spécificités sexuelles.

### **Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)**

Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) est un organisme de développement international visant à promouvoir le droit des femmes, des hommes et des enfants à jouir d'une vie saine et de changes égaux, et axé sur la santé sexuelle et procréative, la population et le développement, et la prise en compte systématique du souci de l'égalité des sexes.

En coordination avec des organismes publics et d'autres organisations de développement, le Fonds :

- Conduit des évaluations rapides de l'état des services de santé procréative dans les zones touchées.
- Appuie le relèvement des services de santé sexuelle et procréative le plus tôt possible après une catastrophe.
- Stimule l'accès à des services de santé sexuelle et procréative dans les abris, les centres de soin et les communautés.
- Fournit des articles de santé sexuelle et procréative, des équipements et des services de santé sexuelle et procréative dans le cadre des soins de santé primaires dans les zones touchées.
- Imprime et distribue de la documentation éducative sur la prévention des catastrophes.
- Renforce les capacités des organisations locales à répondre aux besoins sanitaires, psychologiques et légaux des populations les plus vulnérables, dont les femmes et les filles en âge nubile, les séropositifs et les sidéens, les femmes enceintes et les personnes âgées.

- Fournit des informations médicales et psychosociales et des services légaux aux femmes et aux filles sur la violence sexuelle et sexiste.
- Fournit une aide sanitaire de base aux populations touchées, dont des services de santé sexuelle et procréative, des activités d'éducation et d'information visant à prévenir la violence sexiste et d'autres natures, un aide psychologique aux victimes en mettant l'accent sur les femmes et les filles.

### 3.5. Vue d'ensemble des organismes des Nations Unies

Nous avons eu des entretiens avec les représentants de trois des organismes constituant l'Unité de pays des Nations Unies en République dominicaine : le Fonds pour la population (FNUAP) et l'Institut international, chapeautés par la PNUD. Ces organismes des Nations Unies et d'autres collaborent en répondant comme une équipe, mais travaillent aussi avec leurs propres partenaires en cas de catastrophe. Les consultations menées auprès du personnel de ces trois organismes ont révélé des niveaux différents de connaissance de la problématique hommes-femmes et de capacité à inscrire les sexospécificités dans les politiques et programmes de gestion des risques de catastrophe.

#### **Direction et effectifs**

Le chef du PNUD est un homme ; ceux du FNUAP et de l'Institut international sont des femmes.

#### **Connaissance du Plan d'action du CDERA pour l'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes**

Le degré de connaissance du Plan d'action du CDERA pour l'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes variait : si la plupart des organismes le connaissait, ils ne disposaient pas des compétences ni de la capacité requises pour appuyer efficacement sa mise en œuvre.

#### **Sexospécificités et structure des risques**

La connaissance de la façon dont les rôles et les responsabilités entre les hommes et les femmes exerçaient un impact différent en cas de catastrophe variait. Chose intéressante, les vues des hommes et des femmes différaient carrément : les femmes jugeaient que les catastrophes exigeaient d'elles plus les hommes et que ceux-ci géraient moins bien la menace, tandis que les hommes estimaient mieux y faire face.

# 4. Conclusions et recommandations

## 4.1. Conclusions

### **Cadre législatif**

La République dominicaine dispose d'un cadre législatif et institutionnel fort pour soutenir la gestion des risques de catastrophe, mais la problématique hommes-femmes n'est pas dûment incorporée dans les politiques et programmes nationaux. Les structures institutionnelles de gestion des risques de catastrophe semblent bien développées, mais il est difficile de savoir comment elles fonctionnent dans la pratique.

Le pays a ratifié la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et est engagé dans le Plan d'action du CDERA et dans le Cadre d'action de Hyogo. Le Plan national en cas de catastrophe et les mécanismes institutionnels et la législation n'ont pas encore intégré la problématique homme- femme.

### **Direction et effectifs**

Les dirigeants des principales institutions responsables de la gestion des risques de catastrophes sont en majorité des hommes, mais plusieurs femmes occupent des positions importantes leur permettant d'influencer la prise de décision, surtout au ministère de la Santé et au ministère des Affaires féminines. Les effectifs du principal organisme reflètent en général une structure pyramidale : les hommes dirigent, les femmes sont subalternes. Le pays connaissant une forte tradition de machisme, des efforts importants doivent être consentis pour intégrer la problématique hommes-femmes dans les structures institutionnelles et pour promouvoir l'égalité entre les sexes.

### **Sexospécificités et structure des risques**

La plupart des personnes consultées sont tombées d'accord pour identifier les principaux types de catastrophes frappant le pays et les groupes les plus vulnérables. La capacité du pays d'évaluer les risques associés à la pauvreté et aux aléas naturels a été renforcée par un projet Union européenne/PNUD qui a permis de tracer des cartes de vulnérabilité et des cartes de pauvreté. Les zones probablement les plus exposées aux risques en cas de catastrophes ont été identifiées.

Des efforts louables ont aussi été faits pour décentraliser la gestion des risques de catastrophe à travers des organismes municipaux. Il est toutefois malaisé de déterminer dans quelle mesure les citoyens ordinaires ont les connaissances requises pour réduire qu'ils courent en cas de catastrophe.

Des méthodes créatrices ont aussi servi à sensibiliser le public, notamment les femmes, aux catastrophes, dont le recours à des feuilletons radiophoniques et à de la musique populaire pour sensibiliser les femmes et les jeunes, ces bonnes pratiques pouvant être partagées comme des exemples

de stratégies tenant compte des sexospécificités et axées sur la jeunesse et pouvant être adaptées aux systèmes d'alerte rapide en cas de catastrophe et aux programmes de relèvement et de remise en état.

Ventilation des données par sexe: Quelques organismes collectent et utilisent les données ventilées par sexe, mais il n'existe pas de normes solides dans tout le pays. Ce qui laisse à penser qu'il faut recourir à des protocoles standardisées de collecte et de partage des données pertinentes qui peuvent servir à aider l'inscription dans les faits de la problématique hommes-femmes et à orienter la planification et la mise en pratique de politiques.

### **Travail politique et contacts**

Malgré la volonté exprimée, aucune des personnes interrogées n'a suggéré qu'il existait une initiative concrète pour élaborer une politique spécifique tenant compte de la problématique hommes-femmes et appuyant l'intégration des sexospécificités dans les politiques, les lois et les programmes de gestion des risques de catastrophe. On peut aussi en conclure que les contacts entre les mécanismes de catastrophes nationaux, le Bureau national des affaires féminines et l'ONG de tutelle des affaires féminines, la MUDE, sont faibles en matière de planification préalable et d'intervention face aux catastrophes à l'échelle nationale. Il ne semble même pas qu'il y ait une collaboration institutionnelle formelle entre les deux organismes gouvernementaux : la Commission nationale des urgences et le secrétariat d'État aux Femmes.

### **Démarche tenant compte des sexospécificités**

Le FNUAP et l'Institut international apportent un soutien institutionnel fort pour sensibiliser aux différences sexospécifiques en cas de catastrophe et pour promouvoir des stratégies visant à la prise en considération des spécificités sexuelles. L'étude parrainée par ces deux organismes et centrée sur la santé sexuelle et procréative dans la gestion des risques de catastrophe a constitué un fait très positif, car elle contribue excellemment à une meilleure connaissance de la gestion requise dans le pays et elle servira sans aucun doute à orienter les politiques. Il serait bon qu'elle soit mise à la disposition d'autres pays de la région. Le projet sur les changements climatiques qui a assumé la problématique hommes-femmes donne des leçons utiles à apprendre.

Quelques institutions disposent de dépliants d'éducation populaire afin de sensibiliser les femmes et les hommes à la nécessité de l'hygiène et de bonnes pratiques sanitaires.

### **Connaissance du cadre visant à incorporer la problématique hommes-femmes dans la gestion des risques de catastrophe**

Les principaux organismes ayant à voir avec les catastrophes connaissaient en général le Cadre d'action de Hyogo visant à la prise en considération de la problématique hommes-femmes, mais ils ne disposaient pas, selon eux, des compétences techniques requises pour intégrer les sexospécificités dans la gestion des risques de catastrophe.

## 4.2. Recommendations

- 1 Genrer les lois concernant la gestion des catastrophes de façon qu'elles appuient aussi l'intégration des sexospécificités dans certains aspects de la structure nationale correspondante, ce qui renforcerait le cadre légal déjà bien établi du pays.
- 2 Développer une politique nationale de gestion des risques de catastrophes tenant compte des sexospécificités et mettre en place un mécanisme pour y superviser l'application.
- 3 Organiser un programme de renforcement des capacités pour inscrire les sexospécificités dans toutes les institutions ayant à voir avec la gestion des risques de catastrophe.
- 4 Intégrer le secrétariat d'État aux femmes et les ONG féminines à la **Commission nationale des urgences** et au Centre des opérations d'urgence.
- 5 Divulguer les résultats de l'étude FNUAP/Institut international et en utiliser l'information pour orienter la mise au point d'une politique de gestion des risques de catastrophe tenant compte des spécificités sexuelles.

# Bibliographie

- 1 Alba W., and Luciano, D. (2008). *Evaluacion rapida sobre salud sexual y reproductiva, violencia contra las mujeres y situacion de las personales vulnerables afectadas por la tormenta Noel en la Republica Dominicana*. FNUAP/INSTRAW Santo Domingo.
- 2 CEPAL (1979) *República Dominicana: Repercusiones de los huracanes David y Federico sobre la economía y condiciones sociales*. Mexique
- 3 CEPAL (1998). *República Dominicana: Evaluación de los daños ocasionados por el huracán Georges, 1998*. Mexique.
- 4 CEPAL (2004). *República Dominicana, Evaluación de los daños ocasionados por las inundaciones en las cuencas Yaque del Norte y Yuna, 2003*. Mexique.
- 5 CEPAL (2004). *Los Efectos Socioeconómicos del Huracán Jeanne en la República Dominicana*. Mexique.
- 6 CEPAL and Secretaría de Estado de Economía, Planificación y Desarrollo (2008). *Evolución del impacto de la tormenta Noel en República Dominicana*. Mexique
- 7 Daily Observer [6 Decembre 2007, page 3]  
[www.jamaicaobserver.com](http://www.jamaicaobserver.com)
- 8 ENDESA (2007).  
<http://www.clavedigital.com/ktmllite/files/uploads/Salud/Informe%20ENDESA%202007.pdf>
- 9 Hurricanes in the Dominican Republic [http://en.wikipedia.org/wiki/Category:Hurricanes\\_in\\_the\\_Dominican\\_Republic](http://en.wikipedia.org/wiki/Category:Hurricanes_in_the_Dominican_Republic).  
Consulté le 17 Août 2008.
- 10 INSTRAW <http://www.un-instraw.org/en/instraw/about-us/mission-vision.html>  
[http://www.exxun.com/DominicanRepublic/e\\_ec.html](http://www.exxun.com/DominicanRepublic/e_ec.html)  
Consulté le 22 Septembre 2008
- 11 Kumar-Range, S. (2001). *Environmental Management and Disaster Risk Reduction: A Gender Perspective*. UN Division for the Advancement of Women and International Strategy for Disaster Reduction (ISDR) Ankara Turkey 6-9 Novembre 2001.

- 12 MDG Monitor [http://www.mdgmonitor.org/country\\_progress.cfm?c=DOM&cd=214](http://www.mdgmonitor.org/country_progress.cfm?c=DOM&cd=214). Consulté le 4 Octobre 2008.
- 13 MUDE (2006). *Memoria 2006*. MUDE, Santo Domingo.
- 14 PAHO. *Health in the Americas*. 2007 Edition Volume II
- 15 Quezada, A.C. (2007). *Desastres Naturales del Siglo XX en la Republica Dominicana*. Boletín Informativo PPD, Janvier 2007.  
<http://www.acqweather.com> et <http://www.acqweah>
- 16 Secrétariat d'État aux Femmes (Secretaría de Estado de la Mujer)  
<http://mujer.gob.do/SobreNosotras/Qu%c3%a9eslaSEM/tabid/64/Default.aspx>  
<http://mujer.gob.do/SobreNosotras/Qu%c3%a9eslaSEM/tabid/64/Default.aspx>:<http://www.euromonitor.com/FactFile.aspx?country=DR>
- 17 PNUD Atlas de la pauvreté en République Dominicaine  
[http://www.pnud.org.do/sites/pnud.onu.org.do/files/ATLAS\\_DE\\_LA\\_POBREZA.pdf](http://www.pnud.org.do/sites/pnud.onu.org.do/files/ATLAS_DE_LA_POBREZA.pdf). Consulté le 21 Novembre 2008
- 18 PNUD République Dominicaine
- 19 FNUAP République Dominicaine
- 20 Organisation Mondiale de la Santé  
<http://www.who.int/countries/dom/en/>
- 21 Banque mondiale, Groupe des statistiques ventilées par sexe <http://www.exxun.com/DominicanRepublic/ec.html>  
Consulté le 22 Septembre 2008



[www.undp.org/cu/crmi](http://www.undp.org/cu/crmi)

Un réseau de connaissances pour promouvoir les meilleures pratiques en gestion des risques et adaptation aux changements climatiques dans les Caraïbes

Coordinateur du projet  
Ian King,  
UNDP Barbados & OECS  
Tel.: (246) 467-6032  
Fax: (246) 429-2448  
[ian.king@undp.org](mailto:ian.king@undp.org)

Coordinatrice du programme  
Jacinda Fairholm,  
UNDP Cuba  
Tel.: (537) 204-1512  
Fax: (537) 204-1516  
[jacinda.fairholm@undp.org](mailto:jacinda.fairholm@undp.org)